

Hommage au bâtonnier Edmond Rousse

Depuis bientôt 3 siècles, la rentrée de la Conférence du barreau de Paris célèbre l'éloquence de sa jeunesse tandis qu'ensuite depuis bientôt 8 siècles, la rentrée du barreau de Paris se veut un moment de rassemblement.

C'est parce que nous aimions l'idée que la voix des avocats s'élèvent, partout, dans la Cité que nous avons souhaité vous retrouver au sein de la maison d'où rayonne la voix de la France, dans cette enceinte de la Maison de la radio.

Comme chaque année, il nous faut une figure illustre, offerte à toutes et à tous pour tracer l'avenir, en nous référant aux modèles du passé.

Nous avons choisi, pour ouvrir cette séance, d'évoquer la mémoire du bâtonnier Edmond Rousse, bâtonnier de Paris au moment de la Commune et du grand incendie qui a ravagé le Palais.

Au début du siècle, nous avons été rappelés au Palais par Cambacérès qui préférait les bavardages aux émeutes.

Il pensait, à juste raison, contenir les débordements qui avaient emporté les juges et la justice, pendant les quelques années révolutionnaires, au cours desquelles il avait été décidé de se passer d'avocats.

Au temps de la Commune, beaucoup d'avocats sont restés dans la Capitale, aux côtés de leur bâtonnier, pour tenter, courageusement, de défendre celles et ceux qui pouvaient l'être, quelles que soient leurs opinions ou leurs engagements.

Le bâtonnier Edmond Rousse assistera à l'incendie qui emportera le Palais du 24 au 26 mai 1871.

Il nous en a laissé le souvenir très précis, dans un discours qu'il prononça très exactement, jour pour jour, il y a 146 ans :

« La Commune avait annoncé qu'elle brûlerait Paris... Dans cette dure sentence, le Palais était justement condamné... Il fallait que tout pérît : les contrats, les jugements, les titres d'hérédité, ces lois volontaires qui nous gouvernaient et qui nous lient ; tout, jusqu'à nos noms... Dans ce grand désastre, nous n'avons point été épargnés. Vous voyez ce qui reste de notre antique héritage. La salle du Conseil s'est effondrée dans les flammes. Les bustes de Paillet et de Marie, qui semblaient présider encore aux délibérations de vos anciens, ne sont plus que des débris informes ; 16.000 volumes de notre bibliothèque sont brûlés, les deux tiers de nos richesses ! Nos livres d'étude, les compagnons, les maîtres de nos jeunes années !

Si tout n'a pas péri, vous le devez au courage du gardien fidèle auquel ce dépôt précieux était depuis longtemps confié ».

Il évoque alors la présence de Nicolas Boucher, en charge de notre bibliothèque, qui organisa la chaîne humaine qui permit que les avocats alertés et présents sauvent les livres tant ils étaient persuadés que la connaissance est la condition d'une juste société.

Il poursuit :

« La Saint-Chapelle, restée seule debout et intacte dans un cercle de feu, a recueilli, comme un lieu d'asile, les épaves de notre ruine. C'est là que, pendant l'incendie, nos livres étaient jetés pêle-mêle. C'est là qu'un jour vous auriez pu voir un de vos anciens emportant dans ses bras le buste classique de Gerbier, trébuchant à travers les escaliers, les poutres et les cordages et déposant enfin son fardeau sacré loin du danger, au fond du sanctuaire. Le moment ne prêtait guère aux réminiscences poétiques. Mais comme c'est un rêveur, il m'a confié qu'à chaque pas, il songeait, sans pouvoir s'en défendre, au pieux Enée emportant sur ses épaules, dans la nuit fatale d'Ilion, le vieil Anchise et ses dieux domestiques ».

Et le bâtonnier Edmond Rousse de poursuivre en nous exhortant à toujours reprendre, d'abord au passé, tout ce qu'il peut nous rendre.

C'est ainsi que l'on construit l'avenir.

Le temps des révolutions est passé, pas celui des bâtonniers au moment où je m'apprête à transmettre la charge à Madame le bâtonnier Marie-Aimée Peyron, 220^{ème} bâtonnier de Paris recensé.

En ce moment, où les présidentielles passées, il serait question de nous présenter la facture honteuse de notre liberté d'occupation de locaux au sein desquels nous conservons les règles de déontologie transmises d'une génération à une autre et la mémoire sauvée des flammes, je souhaitais élever la voix pour rappeler, puisque la liberté s'achète, qu'il serait légitime de nous accorder quelque réduction proportionnée au prix de nos sacrifices et de nos morts, à tout le moins pour nous éviter d'avoir à gérer le mécompte d'une insolence que nous ne pourrions plus maîtriser, faute que l'Ordre puisse être présent.

Or tout témoigne de la rectitude de notre Ordre.

Quant au talent, il suffit d'écouter s'élever les voix de nos jeunes pour savoir que notre barreau est, à jamais, vivant.

J'appelle, pour relever ce défi, Monsieur le premier Secrétaire, Monsieur Jean-François Morand, puis Monsieur le deuxième Secrétaire, Monsieur Jérémie Nataf.